

**ATTIJARI LEASING**  
**MF : 496311 P/A/M/000**

**Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire d'Attijari Leasing tenue  
le 25/04/2019**

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2018 et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2018 de Attijari Leasing, approuve lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2018 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2018.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne ainsi, quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 et suivants du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la Loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers :

1-Approuve les opérations réalisées au cours de l'exercice 2018 dans le cadre d'opérations approuvées antérieurement par l'assemblée Générale Ordinaire, et ce, conformément à la liste d'opérations figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

2- Approuve la *convention de gestion de fonds à capital risque conclue en mars 2018 avec ATTIJARI SICAR* en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 500 000 DT.

3-Approuve le contrat conseil conclu en juin 2018 avec *ATTIJARI FINANCES & ATTIJARI INTERMEDIATION* au titre de l'émission d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

4-Approuve la convention avec *ATTIJARI BANK* signée en août 2018 de prestation de service dans le domaine informatique.

5-Approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

**TROISIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reclasser un montant de 1 000 000 Dinars, à prélever sur le compte « Réserve spéciale de réinvestissement », au niveau du compte report à nouveau, devenu disponible. Ce compte figure parmi les capitaux propres d'Attijari Leasing antérieurement à 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

**QUATRIEME RESOLUTION :**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

D'affecter les résultats de l'exercice 2018 comme suit :

(Montant en Dinars Tunisien)

<b><u>Proposition Affectation du Résultat 2018</u></b>	
<b>Résultat Net 2018</b>	<b>5 593 392</b>
Report à Nouveau	2 390 570
Réserves spéciale de réinvestissement reclassées / exce 2011 (distribution en franchise de R/S)	1 000 000
<b>Bénéfice disponible</b>	<b>8 983 962</b>
<b>Réserve légale de 5% et limitée à 10% du capital</b>	<b>188 654</b>
Réserves spéciales réinvestissements	<b>2 500 000</b>
Dotations à un Fonds Social	<b>150 000</b>
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>6 145 308</b>
<b>Dividendes (1,2D par action) :</b>	<b>3 300 000</b>
Dividende en franchise de retenue à la source : 1 000 000 dinars	
Dividende soumis à la retenue à la source : 2 300 000 dinars	
<b>Report à nouveau</b>	<b>2 845 308</b>

L'Assemblée générale Ordinaire décide de fixer la date de paiement des dividendes pour le 26 Juin 2019

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

#### **CINQUIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2018 à 80 mille dinars nets et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

#### **SIXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne au titre de l'exercice 2019 à 15 mille dinars nets.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité des Risques au titre de l'exercice 2019 à 15 mille dinars nets.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

#### **SEPTIEME RESOLUTION :**

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de 80 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

**HUITIEME RESOLUTION :**

L ' Assemblée Générale Ordinaire :

- Renouvelle pour un mandat 2019-2021 les administrateurs suivants :

M Khaled Ben JEMAA

M Kamel HABBACHI

M Mohsen BOUZID

- Nomme pour un mandat 2019-2021 les nouveaux administrateurs suivants :

M Said SEBTI                      Administrateur Représentant Attijari Bank

M Lassaad MZAH                Administrateur Indépendant

M Moez EL GHALI               Administrateur Indépendant

M Mongi TRIMECH              Administrateur Représentant les petits actionnaires

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

**NEUVIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité